

Agreste Bretagne



Septembre 2011 - 4

Premières tendances Côtes-d'Armor

recensement agricole 2010

L'activité agricole des Côtes-d'Armor s'appuie en 2010 et de manière permanente sur près de 19 000 personnes, soit 8 % de l'emploi total du département. C'est le premier département agricole de Bretagne.

Pour les 9 500 exploitations, la SAU moyenne est de 46 ha en 2010 (34 ha en 2000).

Il reste 54 % des structures avec le statut d'exploitation individuelle (73 % en 2000).

Près de huit exploitations sur dix ont une taille économique dite « moyenne » ou « grande » correspondant à un potentiel de production d'au moins 25 000 euros par an.

Parmi les chefs d'exploitation, 18 % ont moins de 40 ans en 2010 contre 32 % en 2000 et 47 % ont plus de 50 ans en 2010 contre 38 % en 2000.

Les femmes représentent 32 % des personnes travaillant sur l'exploitation. Parmi les chefs ou coexploitants, 28 % sont des femmes (situation identique à 2000).

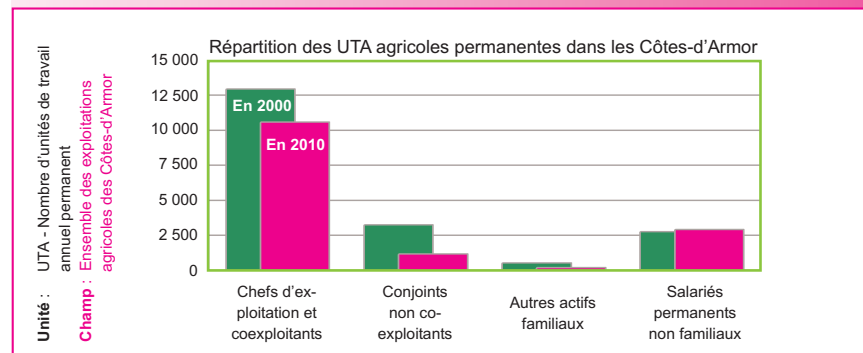
4 % des exploitations costarmoricaines pratiquent l'agriculture biologique.

18 900 actifs permanents

En 2010, l'activité agricole est encore bien présente dans le département, même si en 10 ans les Côtes-d'Armor ont perdu 29 % des exploitations agricoles. Il en reste aujourd'hui 9 500. Parallèlement, la surface agricole utilisée (SAU) s'est réduite de 3,3 %. Les exploitations en activité en 2010 produisent donc sur des surfaces plus importantes qu'en 2000. La SAU moyenne par exploitation a progressé de 35 % (34 ha en 2000, 46 ha en 2010). Ce sont les petites structures qui ont le moins bien résisté. Celles de moins de 20 ha qui représentaient 39 % des exploitations en 2000 n'en constituent plus qu'un tiers en 2010. Celles de plus de 80 ha ont progressé. Elles sont passées en dix ans de 8 % à 18 % de l'ensemble des structures agricoles et couvrent 43 % de la SAU départementale. Les exploitations ont dû s'adapter à l'évolution de l'agri-

culture en s'agrandissant et en se regroupant. Si en 2000 les trois quarts des structures avaient le statut d'exploitation individuelle, il n'en reste que la moitié en 2010. En revanche, les structures sociétaires sont plus présentes, avec notamment la part des exploitations à responsabilité limitée (EARL) qui est passée de 14 % à 27 % de l'ensemble des structures. Grâce aux nouvelles techniques agricoles et à la professionnalisation du métier d'agriculteur, la main-d'œuvre nécessaire au fonctionnement des exploitations s'est réduite. En 2010, l'agriculture costarmoricaine s'appuie de façon permanente, sur 18 900 personnes : 15 400 actifs familiaux et 3 500 salariés permanents. En unités de travail annuel (UTA), le travail fourni par cette main-d'œuvre est estimé à 14 900 UTA, soit une réduction de 24 % depuis 2000.

En 2010, les chefs d'exploitation et les coexploitants assurent 71 % du travail agricole permanent



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010



DRAAF Bretagne
Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Les Côtes-d'Armor et les productions agricoles

- 186 000 vaches laitières (25 % du cheptel régional)
- 1,6 million de porcs charcutiers (33 % du cheptel régional)
- 1,3 million de m² de bâtiments de volailles de chair (26 % des m² régionaux)
- 10,3 millions de poules pondeuses d'œufs de consommation (55 % du cheptel régional).
- Environ 438 100 ha de SAU (27 % de la SAU régionale)
- 156 300 ha de surfaces en herbe (25 % de la surface régionale en herbe)
- 113 900 ha de maïs (26 % de la surface régionale en maïs)
- 89 500 ha de blé (31 % de la surface régionale en blé)
- 11 900 ha de légumes (25 % de la surface régionale légumière).

Champ : ensemble des exploitations agricoles des Côtes-d'Armor

Première orientation : l'élevage hors-sol

Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations agricoles, à dimension professionnelle, diminue de 23 % pour les Côtes-d'Armor. Il en reste 7 400 d'une taille économique dite « moyenne » ou « grande » correspondant à un potentiel de production d'au moins 25 000 euros par an. La surface couverte par ce secteur professionnel représente 95 % de la SAU départementale et chacune des exploitations dispose en moyenne d'une SAU de 56 ha (26 % de plus qu'en 2000). C'est dans les Côtes-d'Armor que le nombre d'exploitations a baissé le moins en Bretagne.

La spécialisation la plus répandue reste la production laitière. L'orientation « bovins lait » regroupe 34 % des exploitations professionnelles, occupe 41 % de la SAU, et mobilise 30 % des UTA. La main-d'œuvre est essentiellement familiale avec en moyenne 1,8 UTA par exploitation. Ces structures spécialisées ont une SAU moyenne de 69 ha. Elles

détiennent 18 % du cheptel régional de vaches laitières. Depuis 10 ans, environ le tiers des exploitations « bovins lait » ont disparu.

Les élevages hors-sol sont très fortement implantés dans les Côtes-d'Armor, que ce soit en porc ou en volaille. Les exploitations porcines représentent 17 % des structures et détiennent 26 % des capacités bretonnes pour l'engraissement des porcs. Ces capacités d'élevage sont proches de celles du Finistère mais ont mieux résisté sur la période 2000-2010 (- 13 % pour les Côtes-d'Armor et - 20 % pour le Finistère). Avec une moyenne de 2 UTA par exploitation, la main-d'œuvre est aux deux-tiers familiale et un tiers salariale.

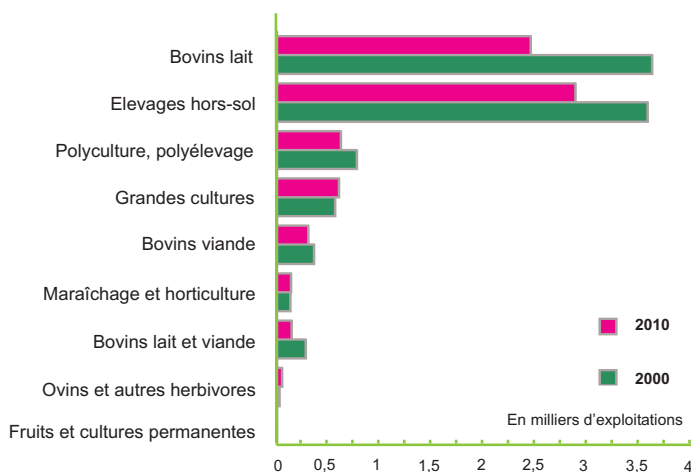
Les élevages avicoles concernent 15 % des structures. Ils concentrent la moitié des poules pondeuses de la région ainsi que 26 % des surfaces en bâtiments de volailles de chair. L'aviculture mobilise également 2 UTA, en moyenne par exploitation, dont un tiers provient de la main-d'œuvre salariale. Depuis 2000, les Côtes-d'Armor ont perdu 21 % de leurs exploitations avicoles.

Dans le domaine de la production végétale, les principales cultures sont orientées vers l'alimentation animale. Ainsi, lors de la campagne agricole 2009-2010, 54 % de la SAU était occupée par des cultures fourragères ou par des surfaces toujours en herbe et 38 % par des céréales. Le nombre d'exploitations spécialisées en « grandes cultures » a progressé de 6 % depuis 2000. Elles représentent en 2010, 8 % des structures et 8 % des UTA.

Le département se distingue aussi par ses productions légumières développées en particulier sur la zone littorale nord. Le tiers des surfaces régionales de légumes frais de plein champ se trouve dans les Côtes-d'Armor. Les exploitations spécialisées en « maraîchage et horticulture » représentent 2 % des structures. Leur nombre est resté identique à celui de 2000. Cette activité, exigeante en main-d'œuvre, utilise en moyenne 5,6 UTA par exploitation.

En 2010, les élevages hors-sol devançant les exploitations laitières

Orientation des exploitations agricoles dans les Côtes-d'Armor (OTEX)



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010

Champ : Exploitations moyennes et grandes

Agreste Bretagne : la statistique agricole - Septembre 2011- 4



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne

Service Régional de l'Information Statistique et Économique

15 avenue de Cucillé
35 047 Rennes cedex 9
Tél. : 02 99 28 22 30

Mél : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

- Directeur : Louis Biannic
- Directrice de la publication : Marie Dubois
- Rédactrice en chef : Françoise Potin
- Rédactrice : Magali Février
- Composition : SSP et SRISE
- Impression sur papier recyclé : Média graphic
- Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 1291-1976
- © Agreste 2011